

COMITE DE DIRECTION

Réunion du 27 Août 2020

Présents : AMIEL Lionel - AUGÉ Patrick – BAILLET Philippe - BALESTRACCI Victor - BARROS Thierry - CALMETTES Hubert - CANNONE Marie-Laure - DESSENS Maurice - DUMAZEAU Sylvie - FIGAROL Éric - GIUSEPPIN Richard - MANAS Manuel - MARTIN Robert - MAURY Béatrice - MAURY Philippe - MONTARIOL Gérard - NARDARI Yves - NAYLIES André - PARGIOLA Jean-Claude - POUTEAU Alain - RAMPON Bernard - REAVAILLE Geneviève - ROYO René - SANSUS Isabelle - SEVALLE Yvon - - VETTOREL Gervais - VILLENEUVE Jacques ;

Invités : DESPEYROUX Pascal - CALINSKI Gilles - FEVRE Loïc - GALEY Mathieu - LEDOUX Olivier ;

Absents excusés : BOULET Yves - MEVEL Guillaume - SPICA Jean-François.

Le Comité de Direction est tenu en Visio Conférence depuis les salles du siège et de l'antenne selon les règles de protections sanitaires en vigueur. Il est présidé par Maurice DESSENS qui accueille les membres du Comité de Direction et les invités en leur souhaitant une bonne reprise après quelques jours de congés d'été.

Ordre du Jour :

1 - Audition de M. Norbert NARDONE ;

2 - Approbation des PV du CD du 25 juin et 09 juillet 2020

3 - Communication des courriers reçus et informations diverses

- 3.1. Courriers reçus ;
- 3.2. Informations sur Conseil de Ligue du 11-07-2020 ;
- 3.3. Informations sur Conseil de Ligue du 08-08-2020 ;
- 3.4. Informations financières (Rétrocessions Licences, Engagements et FFF 2019-2020 / Subvention Conseil Départemental / Subvention Midelca / Subvention ANS.
- 3.5. Informations COVID 19 (protocole pour la reprise des compétitions Ligues et Districts)

4 – Domaine Sportif

- 4.1. Accord cadre applicable aux clubs extérieurs au département souhaitant intégrer les Compétitions, Plateaux ou manifestations sportives organisées par le DHGF ;
- 4.2. Horaire des rencontres officielles Séniors ;
- 4.3. Maintien ou suppression des Coupes Départementales 2020-2021 ;
- 4.4. Validation des poules D5 Séniors 2020-2021 ;
- 4.5. Validation des poules Féminines à 11 2020-2021 ;
- 4.6. Validation des poules Jeunes, Féminines à 8, Futsal, Foot entreprise 2020-2021 ;
- 4.7. Mise à jour des poules Séniors D1 à D4 2020-2021 ;
- 4.8. Organisation de la saison sportive (RIO 2020-2021) ;
- 4.9. Validation des Ententes

5 – Domaine Financier 2020-2021 :

- 5.1. Fonds de solidarité ;
- 5.2. Prise en charge de la formation module U6 U7 ;
- 5.3. Bons de Formation FFF 2020-2021 ;

6 – Domaine Administratif et juridique :

- 6.1. Situation des Clubs au regard de leurs obligations financières ;
- 6.2. Demande remise d'amende pour absence AG du Toulouse Football Sud ;
- 6.3. Conciliation formée par AS Toulouse Lardenne devant le CNOSF ;
- 6.4. Validation des membres de commissions et création commission foot loisir avec modification du règlement intérieur
- 6.5. Règlements Généraux (RIO 2020-2021) ;

7 - Questions diverses :

- 7.1. Foot Entreprise : Réflexion commune LFO / DHGF ;
- 7.2. Assemblée Générale du 27 novembre 2020
- 7.3. Demande de dérogation éducateur FC Eaunes-Labarthe

1. Article consultable sur foot club.

2. Approbation des PV du CD du 25 juin 2020 et du 09 juillet 2020 :

Aucune modification ou observation n'étant formulée, les PV des CD du 25 juin 2020 et du 09 juillet 2020 sont adoptés à l'unanimité.

3. Communication des courriers reçus et informations diverses :

3.1. Courriers reçus :

Une liste des courriers reçus est remise pour information aux membres du Comité de Direction. Elle ne suscite pas de commentaires.

3.2. Informations sur le Conseil de Ligue Occitanie du 11-07-2020 :

Du Conseil de Ligue tenu le 11-07-2020 il convient de retenir au principal les décisions suivantes :

3.2.1 : Règlement des championnats séniors masculins : Pas d'obligation d'engager en coupe Gambardella une équipe U18-U19 pour les clubs participant aux championnats régionaux et départementaux (obligation maintenue pour les clubs participant aux championnats nationaux : cf. règlement de la coupe Gambardella).

3.2.2 : Règlement des championnats jeunes : Obligation d'organiser un championnat départemental U13 (en dernière phase) pour accéder au championnat régional U14. Ce championnat U13 devrait être accompagné de dispositions particulières valorisant la bonne conduite des clubs en compétition (permis à points) ; dispositions qui seront définies par un groupe de travail composé de dirigeants et techniciens des 12 Districts d'Occitanie afin d'être proposées au vote des comités directeurs de chaque district.

3.2.3 : Caisse péréquation U18F : Application de la caisse de péréquation pour les déplacements en U18F.

3.2.4 : Art 73.2 RG FFF : Interdiction de participation des U16F en sénior Régional. Liberté est laissée aux Districts pour accorder ou non cette autorisation dans leurs compétitions départementales.

3.3. Informations sur le Conseil de Ligue Occitanie du 08-08-2020 :

Du Conseil de Ligue tenu le 08-08-2020 il convient de retenir au principal les décisions suivantes :

3.3.1 : Situation financière des Clubs : Les clubs en infraction financière auprès de la Ligue ou du District à la date du 08-08-2020 verront toutes les licences de leurs adhérents bloquées.

Si dans ces conditions ils venaient à participer à des rencontres officielles, le résultat de ces rencontres sera appréhendé au cours de la plus proche Commission Litiges et Contentieux de l'organe organisateur, laquelle aura toute latitude pour donner matchs perdus par pénalité au club en infraction financière. Cette disposition sera applicable dès le début des compétitions officielles 2020-2021.

3.3.2 : Fonds National de Solidarité : le montant du FNS atteindra en Occitanie la somme de 1 190 790€ dont 376 340€ revenant aux clubs de la Haute-Garonne.

3.3.3 : Barème des officiels : L'indemnité kilométrique est retenue à 0.401€/km.

3.4. Informations financières :

a) Rétrocessions au District au titre des licences, engagements et subventions FFF :

Le Président donne connaissance aux membres du CD du montant des rétrocessions susvisées au titre de la saison 2019-2020, rétrocessions s'élevant à la somme totale de 302 758€ (dont licences 193 419€ / Chgt Clubs 64 387€ / Sub. FFF 44 952€) soit 28% des produits annuels du District.

b) Subvention Conseil Départemental :

Par arrêté du 26-05-2020 le Conseil Départemental a attribué une aide de 42,75K€ au District pour l'organisation et le fonctionnement des manifestations 2020.

M. DESSENS remercie tout spécialement le Président Georges MERIC et le Vice-président en charge des sports, Jean-Jacques MIRASSOU, pour leur soutien à notre institution.

c) Subvention Midelca :

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2020 a attribué au District une subvention de 3K€ pour son action de prévention contre l'alcoolisme, la toxicomanie et le dopage en milieu sportif.

Le Président remercie Philippe MAURY pour son implication sur cette action dont le résultat devra être communiqué à l'administration avant le 1^{er} juillet 2021.

d) Subvention ANS :

Dans le cadre de la campagne 2020, l'aide octroyée au District s'élève à 30K€.

3.5. Information protocole COVID 19 pour la reprise des compétitions départementales

Le Président donne connaissance aux membres du CD du protocole de reprise des épreuves Liges et Districts communiqué par la LFA le 21 août. Ce protocole a été publié sur le site du district le 24 août 2020. En outre, il fait lecture des instructions énoncées par le Collège des Présidents de District tenu le 26-08-2020. La FFF devrait communiquer en ce sens rapidement.

4. Domaine Sportif :

4.1. Accord cadre applicable aux clubs extérieurs au Département souhaitant intégrer les Compétitions, Plateaux ou manifestations sportives organisées par le DHGF :

Répondant à la demande du District de l'Ariège et de plusieurs de ses clubs, une réunion s'est tenue le 30 juillet au siège afin de définir les conditions d'accueil des clubs souhaitant intégrer les Compétitions, Plateaux ou manifestations sportives organisées par le DHGF. Cette réunion s'est soldée par la signature d'un accord cadre applicable dès la saison 2020-2021 et renouvelable par tacite reconduction sous condition de validation par le Comité de Direction (précision étant faite que cet accord a été présenté au Comité de Direction de la LFO du 08 août 2020).

Après examen de cet accord cadre, remis au préalable à chaque membre,

Le comité de Direction approuve à l'unanimité ce dernier tout en souhaitant qu'il soit étendu aux Districts des départements voisins lorsque leurs clubs demandent à être accueillis dans les compétitions du District de la Haute-Garonne de Football au motif que la pratique qui les intéresse n'est pas proposée dans leur département d'appartenance.

4.2. Horaire des rencontres officielles Séniors :

A la demande de la majorité des membres du comité de direction, cette question est retirée de l'ordre du jour.

4.3. Maintien ou Suppression des Coupes Départementales :

En présence de plusieurs poules de championnats à 14, la simulation du calendrier 2020-2021 montre que peu de journées de rattrapage vont être disponibles. Ces conditions, ajoutées aux incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, conduisent la Commission OCCC à proposer que l'inscription aux coupes départementales 2020-2021 soit facultative avec limite d'inscription fixée au 15 septembre 2020.

Après discussion, le comité de Direction prend acte de cette proposition qu'il approuve à la majorité (Pour = 21 – Contre = 1 – Abstentions = 5).

4.4. Validation des poules D5 Séniors :

Sous réserve de modifications d'engagements en cours de confirmation, la Commission OCCC propose au Comité de Direction d'organiser la composition des poules D5 Séniors 2020-2021 comme suit ;

DEPARTEMENTAL 5	
<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
AURIAC US 2 AVIGNONET US 2 BAZIEGE OC 3 ESCALQUENS FC 2 FC AUTAN 1 HERSOISE AS 2 LAURAGUAIS FC 3 NAILLOUX US 1 QUINT FONSEGRIVES US 1 TOULOUSE NORD FC 2	ATHLETIC CLUB GARONA 2 BALMA SC 3 BRAX JS 2 CANAL NORD FC 2 CORNEBARRIEU AO 3 GRATENTOUR US 1 LEGUEVIN US 3 PIBRAC US 4 PLAISANCE US 3 POUVOURVILLE US 3
<u>POULE C</u>	<u>POULE D</u>
AUTERIVE SA 2 CINTEGABELLE JS 3 CUGNAUX JS 2 GAILLAC COQ 1 LAGARDELLE MIREMONT 2 PORTET CARREFOUR REC AS 3 RANGUEIL FC 3 TLSE LARDENNE AS 2 TLSE METROPOLE Futsal 1 TOULOUSE US 1 VENERQUE VERNET 2	FC MABROC 3 FONTENILLES FC 2 LAGARDELLE MIREMONT 3 LAMASQUERE FC 1 MONTESPAN FIGAROL O 3 PYRENEES SUD COMMINGES 3 RIEUMES FC SAVES 31 1 RIEUX US 2 SALIES MANE US 4 SAINT ARAILLE AS 1 SAINT HILAIRE / LE FAUGA 2
<u>POULE E</u>	<u>POULE F</u>
BESSIERES BUZET FC 2 CADOURS O 1 EF DES 2 M 1 ESE SAINT JORY 1923 1 FRONTON US 1 GRENADE FC 2 MERVILLE FC 2 MONDONVILLE AS 2 MONTASTRUC LA CONS. FC 1 SEILH AS 1 VILLEMUR AS 2	BOULOGNE PEGUILHAN ENT 4 ENT 4 RIVIERES 2 FRANQUEVIELLE ES 2 LABARTHE DE RIVIERE FC 2 LANDORTHE ESTANCARBON SAV. 3 LUCHON CIERP GAUD M. 2 MONTESPAN FIGAROL O 2 MONTMAURIN AS 2 SALEICH FC 1 SAINT MARCET SAINT-IGNAN 1 SAINT PALNCARD NO 2 VILLENEUVE LECUSSAN AS 2

Le comité de Direction prend acte de ces propositions qu'il approuve à l'unanimité.

4.5. Validation des Poules Féminines à 11 :

La Commission OCCC propose au Comité de Direction d'arrêter la composition des poules Féminines à 11 comme suit :

FEMININES à 11 (phase 1)

Poule A	Poule B
BLAGNAC FC 1 CANAL NORD FC 1 FC CRITOURIEN 2 FC FOIX 1 LABEGE – INTER FC 1 PLAISANCE US 1 RAMONVILLE US 2 RANGUEIL FC 1 S.C.P AS 2 TLSE METROPOLE FC 2	BOULOGNE PEGUIL. ENT 1 COLOMIERS US 2 COMMINGES ST GAUDENS 1 ELLES/PSCF 1 FC ST GIRONS 1 HA-PY EST 1 LONGAGES/LAVERNOSE-LH 1 SALIES MANE US 1 VENERQUE – LE VERNET 1

Le comité de Direction prend acte de ces propositions qu'il approuve à l'unanimité.

4.6. Validation des Poules Jeunes, Féminines à 8, Futsal, Foot entreprise :

La constitution des poules sera communiquée ultérieurement car la clôture des engagements n'est pas achevée (prolongée jusqu'au 06 septembre 2020).

4.7. Mise à jour des poules Séniors D1 à D4 2020-2021 :

Compte tenu des derniers engagements ou désistements reçus, de la clôture des dossiers 2019-2020 pendants, de la situation financière des clubs au 30 juin et des demandes réciproques des clubs pour changer de poule,

La Commission OCCC propose au Comité de Direction d'arrêter la composition des poules Séniors 2020-2021 comme suit ;

précision étant faite que :

- suite au désistement de Tropik en D3, Castelginest 2 accède de D4 en D3 du fait de sa plus grande ancienneté d'affiliation (1968) par rapport à Escalquens (2003) ;
- que suite à l'accession de Castelginest 2 de D4 en D3, Le Fousseret 2 accède de D5 en D4 du fait de son meilleur coefficient (2,27) par rapport à EF des 2M (2,11) :

SENIORS

DEPARTEMENTAL 1

CAZERES US 2
ENCAUSSE SOUEICH GANTIES 1
GIROU OFC 2
J.E.T. 1
L'ISLE EN DODON RCSO 1
LABEGE INTER F.C 1
LANDORTHE ESTANCARBON SAV. 1
LUCHON CIERP GAUD M. 1
PIBRAC US 2
PORTET CARREFOUR REC. AS 2
SALIES MANE US 2
SEYSSES FROUZINS US 2
T.F. COMPANS 1
T.O.A.C. 1

DEPARTEMENTAL 2	
<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
AUSSONNE E 2 AUZIELLE JS 1 BRAX JS 1 CASTELMAUROU VERFEIL 1 CORNEBARRIEU AO 1 GRENADE FC 1 LAURAGAIS FC 1 MONDONVILLE AS 1 RAMONVILLE US 1 REVEL US 2 SAINT ORENS FC 2 T.A.C. 1 TOULOUSE METROPOLE FC 3 VILLEMUR AS 1	BOSSOST UD 1 BOULOGNE PEGUILHAN ENT 2 CANTON D'AURIGNAC EF 1 CARBONNE JS 2 COMMINGES ST GAUDENS 2 ENTENTE 4 RIVIERES 1 JUVENTUS PAPUS 2 LE FOUSSERET MONDAVEZAN 1 MONTASTRUC DE SALIES 1 PYRENEES SUD COMMINGES 1 ROQUES CONFLUENT LSP 1 SAINT LYS O 1 TOULOUSE MIRAIL AS 1 VILLENEUVE DE RIVIERE FC 1
DEPARTEMENTAL 3	
<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
AURIAC US 1 BAZIEGE OC 2 BRUGUIERES SC 1 CANAL NORD FC 1 CASTELGINEST US 2 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS 2 GIROU OFC 3 HERSOISE AS 1 J.E.T. 2 L'UNION SAINT JEAN FC 3 LAUNAGUET FC 2 TOULOUSE MONTAUDRAN FC 1	BAGATELLE FC 1 BERAT US 1 CARBONNE JS 3 FONTENILLES FC 1 LAVERNOSE LHERM M. 2 LEGUEVIN US 2 PIBRAC US 3 PLAISANCE US 2 RANGUEIL FC 2 RIEUX VOLVESTRE US 1 SEYSSES FROUZINS US 3 TOULOUSE LARDENNE AS 1
<u>POULE C</u>	<u>POULE D</u>
CINTEGABELLE JS 2 EAUNES LABARTHE FC 2 FLOURENS DREMIL LAFAGE 1 J.S. PRADETTES 2 LABEGE INTER FC 2 LAGARDELLE MIREMONT 1 LONGAGES LABASTID. 1 POUVOURVILLE US 2 ROQUES CONFLUENT LSP 2 SAINT HILAIRE / LE FAUGA 1 TOULOUSE NORD FC 1 VENERQUE LE VERNET 1	BOULOGNE PEGUILHAN ENT 3 ENCAUSSE SOUEICH GANTIES US 2 F.C. MABROC 2 L'ISLE EN DODON RCSO 2 LABARTHE DE RIVIERE FC 1 LARBOUST OO FC 1 MIRAMONT US 1 MONTESPAN FIGAROL O 1 MONTMAURIN AS 1 SALIES MANE US 3 VILLENEUVE LECUSSAN AS 1 VILLENEUVE DE RIVIERE FC 2

DEPARTEMENTAL 4	
<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>
A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE 1 ATHLETIC CLUB GARONA 1 AUTERIVE SA 1 ESCALQUENS FC 1 FENOUILLET UA 2 LA FAOURETTE AS 1 LE PLAN AS 1 MAHORAIS DE TOULOUSE 1 MURET R.C.1 RAMONVILLE US 2 ROQUES CONFLUENT LSP 3 T.C.M.S. 1	AUZIELLE JS 2 AVIGNONET US 1 BEAUZELLE FC 2 BESSIERES BUZET FC 1 BOULOC ST SAUVEUR CEPET 1 BRUGUIERES SC 2 CASTELMAUROU VERFEIL 2 FONBEAUZARD FC 1 GARDOUCH OC 1 LAURAGAIS FC 2 SAINT ORENS FC 3 T.O.A.C. 2
<u>POULE C</u>	<u>POULE D</u>
CORNEBARRIEU AO 2 FA TOULOUSAIN 1	CANTON D'AURIGNAC EF 2 ESTADENS US 1

LAVERNOSE LHERM M. 3 LE FOUSSERET MONDAV. 2 MERVILLE FC 1 PUTCHO UNITED 1 SAINT LYS O 2 SAINT SIMON ES 2 STE FOY DE PEYROLIERES US 1 TAOUPATS DE DAUX 1 TOULOUSE FOOTBALL SUD 1 VILLENEUVE AF 1	FRANQUEVIELLE ES 1 LANDORTHE ESTANCARBON SAV. 2 LUSSAN ADEILHAC FC 1 MONTASTRUC DE SALIES 2 MONTBERNARD SC 1 POINTIS INARD OC 1 PUYMAURIN ES 1 PYRENEES SUD COMMINGES 2 SAINT PLANCARD NO 1 VALENTINE SC 1
--	---

Le comité de Direction prend acte de ces propositions qu'il approuve à l'unanimité.

4.8. Organisation sportive de la saison : RIO 2020-2021

Il a été remis informatiquement à chaque membre du Comité de Direction un exemplaire de la RIO 2020-2021 détaillant l'organisation sportive dans chaque catégorie pour la saison 2020 – 2021 (foot animation – séniors – futsal – foot entreprise - jeunes – féminines – challenge séniors foot à 7), précision étant faite qu'en fonction des engagements la Commission OCCC pourra adapter le nombre de poules dans les catégories jeunes et foot diversifié.

Après discussion, le comité de Direction valide à l'unanimité l'organisation sportive de la saison telle que présentée sur la RIO 2020-2021.

4.9. Validation des Ententes : (cf Annexe 1)

La liste des ententes jointe en annexe est validée à l'unanimité.

5. **Domaine Financier :**

5.1. Fonds de Solidarité :

La participation financière du District au Fonds National de Solidarité s'élèvera à la somme de 37 634€.

Le comité de Direction prend acte de cette proposition qu'il approuve à l'unanimité.

5.2. Prise en charge de la formation module U6 – U7 :

Suite à la décision de la Commission Fédérale de Formation du 18-06-2020 les modules U6-U7 de la saison 2020-2021 seront éligibles aux bons de formation de 25€. Ce faisant, c'est le financement complémentaire de ces modules qui sera intégralement pris en charge par le District conformément à la décision de son Comité de Direction du District du 25 juin (cf. art 6.4).

Le comité de Direction prend acte de cette proposition qu'il approuve à l'unanimité.

5.3. Bons de formation FFF 2020-2021 :

D'une manière plus générale, les modules éligibles aux bons de formation FFF de 25€ sont les suivants (décision de la Commission Fédérale de Formation du 18-06-2020) :

- Modules U6-U7 ; Modules U9 ; Modules U11 ; Certification CFF1 ; Module Sécurité ; Module Projet Educatif ; Module Projet Associatif ; Certification CFF4 ; Animatrice Fédérale ; Module Futsal Initiation ; Module Futsal entraînement ; Module Football et Handicaps ;
- Formation Initiale d'Arbitres (FIA) ; Formation Initiale d'Arbitres Futsal (FIA Futsal) ;
- Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD).

Le comité de Direction prend acte de cette proposition qu'il approuve à l'unanimité.

6. Domaine Administratif et Juridique :

6.1. Situation des Clubs au regard de leurs obligations financières :

A ce jour peu de clubs se trouvent en infraction financière. Un seul club présente une situation financière dégradée : US Ramonville.

Le comité de Direction prend acte de ce qui précède et décide à l'unanimité d'appliquer la décision prise par le Conseil de Ligue du 08 août 2020 en la matière, savoir :

« Le Comité Directeur prend la décision de sanctionner l'US Ramonville qui n'est pas à jour de sa situation financière au 27 Août 2020 d'une MISE HORS COMPETITION A TITRE CONSERVATOIRE de l'ensemble de ses équipes jusqu'à régularisation de sa situation financière.

Il en découle que,

-ses équipes restent engagées mais ne peuvent participer aux compétitions dès lors que la sanction est effective,

-l'ensemble des rencontres que le club n'aura pas pu réaliser du fait de la sanction seront réputé perdues par pénalité, en ce sens que le club aura: moins 1 point au club et son adversaire obtiendra le gain de la rencontre sur un score de 3/0,

-Si le club décide de déclarer forfait général, l'application de l'article 40 des règlements généraux (officialisation de l'inactivité) sera refusée dès lors que le solde débiteur n'aura pas été régularisé.

La sanction prononcée supra sera immédiatement levée dès lors que le service comptabilité du district HGF et de la LFO pourra attester de la régularisation par le club de sa situation financière »

6.2. Demande de remise d'amende pour absence AG de Toulouse Football Sud :

Par mail des 20 juillet le Club de Toulouse Football Sud demande à ce que les amendes pour absence aux AG des 22-06 et 22-11-2019, soit 250€, soient annulées attendu que les convocations correspondantes ont été adressées sur la boîte officielle du Club alors que cette dernière n'était pas habituellement utilisée.

Après discussion, le Comité de Direction rejette, à l'unanimité, la demande de remise d'amende présentée.

6.3. Conciliation formée par AS Toulouse Lardenne devant le CNOSF :

Ce Club a contesté :

- d'une part, la décision du 4 juin 2020 par laquelle le Comité de Direction du District a établi les modalités d'accessions du championnat U13 départemental au championnat U14 régional ; décision privant son équipe d'une accession qu'il estimait justifiée eu égard à son parcours au cours des plateaux de la saison ;

- d'autre part la décision du 21 juillet 2020 par laquelle la CRA de la LFO a confirmé la décision précitée.

L'audience de conciliation s'est déroulée le 17 août, où le district, après avoir produit un mémoire, était représenté par le Président.

A l'issue de cette audience, et le 21 août, le Conciliateur propose au club AS Toulouse Lardenne de s'en tenir à la décision initiale du 04 juin confirmée le 21 juillet par la CR d'appel de la LFO. Dont acte.

6.4. Validation des membres de commissions et création de la Commission Foot Loisirs avec Modification du Règlement Intérieur :

Monsieur FEVRE, Directeur administratif, présente une modification du règlement intérieur portant sur la création de la Commission Foot Loisir dont la Présidence est confiée, à Mme Pierrette OUVRIER (qui se chargera de constituer sa commission).

Dans le prolongement, la liste des membres des commissions au 27 août 2020 (cf. Annexe 2) est présentée.

Le comité de Direction approuve à l'unanimité la liste des membres de commissions présentée, ainsi que la création d'une commission Foot Loisir présidée par Mme OUVRIER et la mise à jour du Règlement Intérieur du District.

6.5. Règlements Généraux (RIO 2020-2021) :

Un tirage de la RIO 2020-2021 est remis à chaque membre pour examen, discussion et remontées d'éventuelles observations.

Après avoir précisé que l'article 20 s'applique uniquement aux compétitions U15 gérées par la FMI, le Comité de Direction adopte à l'unanimité les RG de la RIO 2020-2021.

7. Questions Diverses :

7.1. Foot Entreprise :

Le Président est intervenu à plusieurs reprises sur ce sujet car le championnat Ligue n'est actuellement alimenté que par des clubs de la Haute-Garonne et ceci au détriment de sa propre compétition départementale.

A la lecture d'une note de M. IRLA, Président de la Commission Régionale, il faut observer avec satisfaction qu'une évolution de cette situation semble enfin se dessiner pour les saisons futures

7.2. Assemblée Générale électorale du 27 novembre 2020 :

Compte-tenu de la situation sanitaire liée au Covid 19 et aux incertitudes qu'elle fait peser sur la tenue d'une Assemblée Générale en « présentiel », le service administratif a fait établir un devis pour organiser une Assemblée Générale sous forme électronique dite « à distance ». Un organisme, agréé en la matière, estime sa prestation à 3000€ à laquelle le coût d'une expertise indépendante de la solution dans le cadre de l'utilisation d'un système de vote électronique s'ajoutera (coût non chiffré).

Sous réserve que ce mode de consultation soit licite (le décret initial de mars 2020 autorisait ce type de consultation jusqu'au 31 juillet 2020...) et que le principe de précaution sanitaire l'impose, il est proposé au Comité de Direction de faire le choix d'une Assemblée Générale sous forme électronique dite « à distance ».

Le comité de Direction prend acte de cette proposition et dit, à l'unanimité, qu'elle sera mise en œuvre en cas de besoin

7.3. Demande de dérogation éducateur FC Eaunes-Labarthe :

Le Club de Eaunes-Labarthe demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'art 13 des RG de la RIO afin de protéger les clubs ayant financé le diplôme d'un éducateur ayant quitté ses fonctions.

Après examen du cas exposé par le club FC Eaunes-Labarthe, et sous réserve d'éléments contraires qui seraient produits ultérieurement par l'éducateur en cause, la commission technique propose au Comité de Direction d'accorder pour deux saisons la dérogation demandée.

Le comité de Direction prend acte de cette proposition qu'il approuve à l'unanimité.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour,

Le Président remercie l'ensemble des participants et clôture le Comité de Direction à 23H.

Le Secrétaire Général
Jean-Claude PARPAGIOLA

Le Président
Maurice DESSENS

CATEGORIE	CLUB PILOTE	CLUB 2	Club 3	Club 4	Club 5	Club 6	Club 7	Club 8	Nom de l'entente	Observations	Validation CD
SENIOR	ROQUETTES - 531500	PINS JUSTARET - 532389							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
SENIOR	SAINT HILAIRE - 535132	LE FAUGA - 532075							ST HILAIRE/LE FAUGA		27/08/2020
SENIOR	LONGAGES - 505924	LABASTIDETTE - 537930							LONGAGES/LABASTIDETTE		27/08/2020
SENIOR F	SCP - 553760	FONTENILLES - 535409							SCP/FONTENILLES	Ligue	27/08/2020
SENIOR F	ESCALQUENS - 550350	C.O. COTEAUX - 537243							ESCALQUENS/COTEAUX	Ligue	27/08/2020
SENIOR F	LANDORTHE ESTANCARBON - 521599	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649							ELLES/PSCF		27/08/2020
SENIOR F	LONGAGES - 505924	LAVERNOSE LHERM M. - 590306							LONGAGES/LAVERN. LH		27/08/2020
U10	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						CSGF/VFC/LAB		27/08/2020
U10	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340							GARONNA NORD		27/08/2020
U10	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U10	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U10	LAPEYROUSE ST GENIES - 538169	GIROU OFC - 551412							OGFC/EJLSS		27/08/2020
U10	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U10	E.F. DES 2M - 553937	MONTASTRUC - 522812							ENTENTE 3M		27/08/2020
U10	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U10	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U11	LABARTHE DE RIVIERE - 520886	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820						LAB/CSGF/VFC		27/08/2020
U11	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340							GARONNA NORD		27/08/2020
U11	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U11	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U11	LAPEYROUSE ST GENIES - 538169	GIROU OFC - 551412							EJLSS/OGFC		27/08/2020
U11	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U11	MONTASTRUC - 522812	E.F. DES 2M - 553937							ENTENTE 3M		27/08/2020
U11	J.F. CAGIRE - 542505	ENCAUSSE SO. GA. - 541856	MONTASTRUC DE SALIES - 524803	MONTESPAN FIGAROL - 580454	ESTADENS - 560275				J.F. CAGIRE		27/08/2020
U11	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U11	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U11F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ		27/08/2020
U11F	FONTENILLES - 535409	SAINT LYS - 524099							FELINES		27/08/2020

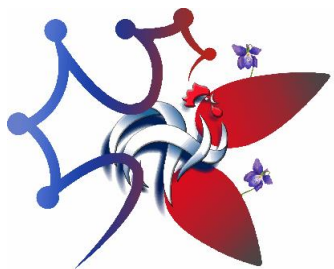
U12	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						CSGF/VFC/LAB		27/08/2020
U12	SA AFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SA AFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U12	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U12	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U12	LAPEYROUSE ST GENIES - 538169	GIROU OFC - 551412							OGFC/EJLSS		27/08/2020
U12	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U12	E.F. DES 2M - 553937	MONTASTRUC - 522812							ENTENTE 3M		27/08/2020
U12	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U12	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U13	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	CSGF 2014 - 590251	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						VFC/CSGF/LAB		27/08/2020
U13	SA AFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SA AFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U13	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U13	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U13	LAPEYROUSE ST GENIES - 538169	GIROU OFC - 551412							EJLSS/OGFC		27/08/2020
U13	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U13	MONTASTRUC - 522812	E.F. DES 2M - 553937							ENTENTE 3M		27/08/2020
U13	BRUGUIERES - 522961	GRATENTOUR - 522807							ENT. DE LA COLLINE		27/08/2020
U13	VENERQUE LE VERNET - 517290	LAGARDELLE MIREMONT - 582736							FCVV/LM SPORTS		27/08/2020
U13	J.F. CAGIRE - 542505	ENCAUSSE SO. GA. - 541856	MONTASTRUC DE SALIES - 524803	MONTESPAN FIGAROL - 580454	ESTADENS - 560275				J.F. CAGIRE		27/08/2020
U13	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U13	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U13F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ		27/08/2020
U13F	FONTENILLES - 535409	SAINT LYS - 524099							FELINES		27/08/2020
U14	SA AFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SA AFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U14	ST LYS - 524099	FONTENILLES - 535409							ST LYS/FONTENILLES		27/08/2020
U14	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						CSGF/VFC/LAB		27/08/2020
U14	ROQUETTES - 531500	PINS JUSTARET - 532389							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U14	AUZIELLE - 529785	ESCALQUENS - 550350							AUZIELLE/ESCALQUENS		27/08/2020

U14	LAUNAC LARRA - 520734	GRENADE - 515892	F.C. OUEST - 550268	MERVILLE - 514866					ENTENTE SAVE ET GARONNE		27/08/2020
U14	CARBONNE - 515649	NOE - 506056							CARBONNE/NOE		27/08/2020
U14	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U14	E.F. DES 2M - 553937	MONTASTRUC - 522812							ENTENTE 3M		27/08/2020
U14	BRUGUIERES - 522961	GRATENTOUR - 522807							ENT. DE LA COLLINE		27/08/2020
U14	VENERQUE LE VERNET - 517290	LAGARDELLE MIREMONT - 582736							FCVV/LM SPORTS		27/08/2020
U14	T.A.C. - 506018	JUVENTUS DE PAPUS - 548099							T.A.C./JUV. PAPUS		27/08/2020
U14	J.F. CAGIRE - 542505	ENCAUSSE SO. GA. - 541856	MONTASTRUC DE SALIES - 524803	MONTESPAN FIGAROL - 580454	ESTADENS - 560275				J.F. CAGIRE		27/08/2020
U14	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U14	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649	LUCHON CIERP GAUD - 582735							SUD PYRENEES		27/08/2020
U14	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U15	SA AFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SA AFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U15	FONTENILLES - 535409	ST LYS - 524099							FONTENILLES/ST LYS		27/08/2020
U15	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						CSGF/VFC/LAB		27/08/2020
U15	ROQUETTES - 531500	PINS JUSTARET - 532389							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U15	MERVILLE - 514866	GRENADE - 515892	LAUNAC LARRA - 520734	F.C. OUEST - 550268					ENTENTE SAVE ET GARONNE		27/08/2020
U15	CARBONNE - 515649	NOE - 506056							CARBONNE/NOE		27/08/2020
U15	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U15	MONTASTRUC - 522812	E.F. DES 2M - 553937							ENTENTE 3M		27/08/2020
U15	CASTELNAU - 520607	BOULOC ST SAUCEUR CEPET - 541253							CASTELNAU/BOULOC		27/08/2020
U15	BRUGUIERES - 522961	GRATENTOUR - 522807							ENT. DE LA COLLINE		27/08/2020
U15	VENERQUE LE VERNET - 517290	LAGARDELLE MIREMONT - 582736							FCVV/LM SPORTS		27/08/2020
U15	T.A.C. - 506018	JUVENTUS DE PAPUS - 548099							T.A.C./JUV. PAPUS		27/08/2020
U15	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U15	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649	LUCHON CIERP GAUD - 582735							SUD PYRENEES		27/08/2020
U15	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U15F	FONTENILLES - 535409	SCP - 553760							SCP/FONTENILLES	Ligue	27/08/2020
U15F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ		27/08/2020

U16	SA AFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SA AFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U16	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						CSGF/VFC/LAB	Ligue	27/08/2020
U16	ROQUETTES - 531500	PINS JUSTARET - 532389							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U16	ESCALQUENS - 550350	AUZIELLE - 529785							ESCALQUENS/AUZIELLE		27/08/2020
U16	CARBONNE - 515649	NOE - 506056							CARBONNE/NOE		27/08/2020
U16	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U16	MONTASTRUC - 522812	E.F. DES 2M - 553937							ENTENTE 3M		27/08/2020
U16	BRUGUIERES - 522961	GRATENTOUR - 522807							ENT. DE LA COLLINE		27/08/2020
U16	VENERQUE LE VERNET - 517290	LAGARDELLE MIREMONT - 582736							FCVV/LM SPORTS		27/08/2020
U16	T.A.C. - 506018	JUVENTUS DE PAPUS - 548099							T.A.C./JUV. PAPUS	Ligue	27/08/2020
U16	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U16	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649	LUCHON CIERP GAUD - 582735							SUD PYRENEES		27/08/2020
U16	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U16F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ	Ligue	27/08/2020
U17	SA AFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SA AFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U17	FONTENILLES - 535409	ST LYS - 524099							FONTENILLES/ST LYS		27/08/2020
U17	CSGF 2014 - 590251	VILLENEUVE DE RIVIERE - 522820	LABARTHE DE RIVIERE - 520886						CSGF/VFC/LAB	Ligue	27/08/2020
U17	F.C. OUEST - 550268	GRENADE - 515892	LAUNAC LARRA - 520734	MERVILLE - 514866					ENTENTE SAVE ET GARONNE		27/08/2020
U17	CARBONNE - 515649	NOE - 506056							CARBONNE/NOE		27/08/2020
U17	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U17	E.F. DES 2M - 553937	MONTASTRUC - 522812	GIROU - 551412						ENTENTE 3M/GIROU		27/08/2020
U17	BRUGUIERES - 522961	GRATENTOUR - 522807							ENT. DE LA COLLINE		27/08/2020
U17	T.A.C. - 506018	JUVENTUS DE PAPUS - 548099							T.A.C./JUV. PAPUS	Ligue	27/08/2020
U17	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U17	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649	LUCHON CIERP GAUD - 582735							SUD PYRENEES		27/08/2020
U17	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U18	ROQUETTES - 531500	PINS JUSTARET - 532389							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U18	BRUGUIERES - 522961	GRATENTOUR - 522807							ENT. DE LA COLLINE		27/08/2020

U18	GIROU - 551412	E.F. 2M - 553937							GIROU/E.F. 2M	Ligue	27/08/2020
U18	BAZIEGE - 505933	LABEGE INTER FC - 590591							BAZIEGE/LABEGE INTER		27/08/2020
U18	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649	LUCHON CIERP GAUD - 582735							SUD PYRENEES		27/08/2020
U18	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U18	SAAFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SAAFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U18F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ	Ligue	27/08/2020
U18F	SCP - 553760	FONTENILLES - 535409							SCP/FONTENILLES	Ligue	27/08/2020
U18F	PYRENEES SUD COMMINGES - 563649	E.F. SAVE GESSE - 545872	LANDORTHE ESTANCARBON - 521599	BOULOGNE PEGUILHAN -					ISARDES COM. SAV. GES.	Ligue	27/08/2020
U19	SAAFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SAAFC/GARONNA NORD		27/08/2020
U19	ST LYS - 524099	FONTENILLES - 535409							ST LYS/FONTENILLES		27/08/2020
U19	GRENADE - 515892	LAUNAC LARRA - 520734	F.C. OUEST - 550268	MERVILLE - 514866					ENTENTE SAVE ET GARONNE		27/08/2020
U19	J.F. CAGIRE - 542505	POINTIS INARD - 527204	VALENTINE - 532053	MIRAMONT - 505919					J.F. CAGIRE		27/08/2020
U19	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U20	SAAFC - 563648	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340						SAAFC/GARONNA NORD	Ligue	27/08/2020
U6	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340							GARONNA NORD		27/08/2020
U6	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U6	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U6	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U6	E.F. DES 2M - 553937	MONTASTRUC - 522812							ENTENTE 3M		27/08/2020
U6	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U7	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340							GARONNA NORD		27/08/2020
U7	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U7	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U7	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U7	MONTASTRUC - 522812	E.F. DES 2M - 553937							ENTENTE 3M		27/08/2020
U7	J.F. CAGIRE - 542505	VALENTINE - 532053	POINTIS INARD - 527204	MIRAMONT - 505919					J.F. CAGIRE		27/08/2020
U7	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U7F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ		27/08/2020

U7F	FONTENILLES - 535409	SAINT LYS - 524099							FELINES		27/08/2020
U8	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340							GARONNA NORD		27/08/2020
U8	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U8	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U8	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U8	E.F. DES 2M - 553937	MONTASTRUC - 522812							ENTENTE 3M		27/08/2020
U8	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U9	GAGNAC - 524085	FENOUILLET - 516340							GARONNA NORD		27/08/2020
U9	PINS JUSTARET - 532389	ROQUETTES - 531500							ATHLETIC CLUB GARONA		27/08/2020
U9	BEAUZELLE - 528589	PUCHO - 581935							BEAUZELLE/PUCHO		27/08/2020
U9	LE FAUGA - 532075	SAINT HILAIRE - 535132							LE FAUGA/ST HILAIRE		27/08/2020
U9	MONTASTRUC - 522812	E.F. DES 2M - 553937							ENTENTE 3M		27/08/2020
U9	J.F. CAGIRE - 542505	ENCAUSSE SO. GA. - 541856	MONTASTRUC DE SALIES - 524803	MONTESPAN FIGAROL - 580454	ESTADENS - 560275	VALENTINE - 532053	POINTIS INARD - 527204	MIRAMONT - 505919	J.F. CAGIRE		27/08/2020
U9	AUSSONNE - 522125	SEILH - 515768							AUSSONNE/SEILH		27/08/2020
U9F	EAUNES LABARTHE - 547304	MURET A.S. - 505904	ROQUETTES - 531500						EAU. LAB./MURET/ROQ		27/08/2020
U9F	FONTENILLES - 535409	SAINT LYS - 524099							FELINES		27/08/2020



Saison 2020/2021
Liste des membres des Commissions

COMMISSIONS	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	MEMBRES
AFFAIRES SOCIALES	DESSENS Maurice		NAYLIES André.
CDA	BALESTRACCI Victor	NARDIN Martine	<p><u>CDA</u> : FAGGION Joseph – FEUILLADE Daniel – NARDIN Roland – NAT Julien – TROGANT Georges – LACOMME Francis - HUBERT Marc – COUPAT David – BAUVALET Pascal – CALMETTES Hubert.</p> <p><u>Uniquement Observateurs</u> : AIT-LAKBIR Moulay-Saïd – SUZANE Daniel – SANARENS Didier – FORTUNY Pierre – COUTINHO Charles – FRILLAY Yoan – MOYSAN Albert – SAINT-MARTIN Jean-Claude – POBECZ Pascal.</p> <p><u>Uniquement Arbitres honoraires</u> : PINARD Albert – RAYMOND Michel - LAZERGE Edmond – DEYMES Claude – DEGOURNAY Michel.</p>
DÉLÉGUÉS	AUGE PATRICK		FAGGION Joseph – FORTUNY Pierre – LACOMME Francis – NARDARI Yves – NARDONE Norbert – NAYLIES André – PONCHEL Fabrice – RAYMOND Michel – SEVALLE Yvon – VENTAJA Augustin – BENECH Henri – DUCOR Pierre – BAUVALET Pascal - COUTINHO Charles – REYCOUDIER Jean-Marc - MOYSAN Albert – DARNAUD Corentin
ÉTHIQUE			
FÉMINISATION		GIUSEPPIN Richard	COLEIL Jean-Jacques – PEREZ Gérard
FINANCES	AMIEL Lionel	PEGAS Christian	MONTARIOL Gérard

FOOT ANIMATION	VETTOREL Gervais		BALECH Patrick – COLEIL Jean-Jacques-POUTEAU Alain – AUGÉ PATRICK – MANAS Manuel – RAGOGNETTI Marc - GIUSEPPIN Richard - VILLENEUVE Jacques –
FOOT EN MILIEU SCOLAIRE			GIUSEPPIN Richard
FOOT DIVERSIFIÉE	OUVRIER Pierrette		COULONGEON Gilles - GIUSEPPIN Richard – RAGOGNETTI Marc
FORMATION DIRIGEANTS	BRUGIER JACQUES		
INTENDANCE MATÉRIEL ET PATRIMOINE	DESSENS Maurice		COLEIL Jean-Jacques
MÉDICALE			
OCCC	NARDARI Yves		MANAS Manuel – GIUSEPPIN Richard – VILLENEUVE Jacques
OPÉRATIONS ÉLECTORALES		SAINTIS Jean-Claude	
PARTENARIAT			BARROS Thierry
PRÉSIDENTS			
PRESSE – MÉDIA – ÉVÉNEMENTIEL			
QUARTIERS			
RÉCOMPENSES	NAYLIES André		CANNONE Marie-Laure – OUVRIER Pierrette – VELLA Paul – BORTOLUSSI Mario
PROMOTION ARBITRAGE (CDPA)	VILLENEUVE Jacques		BALESTRACCI Victor
RELATION FOOT PROFESSIONNEL	VELLA Paul		
STATUTS RÉGLEMENTS	CALMETTES Hubert		DESSENS Maurice – RAMPON Bernard.
STATUTS ARBITRAGE CDSA	CALMETTES Hubert		SAVIGNAC Charles – JAU Alain - TROGANT Georges – PEDARROS Robert
SUBVENTIONS / FAFA	SEVALLE Yvon		OUVRIER Pierrette - VILLENEUVE Jacques
TECHNIQUE			AMIEL Lionel - GARCIA Gérard – GRISOLIA Robert – PEREZ Gérard – TREBOUTE René – AMSELLEM Franck
TERRAINS	SEVALLE Yvon		ROYO René - VILLENEUVE Jacques – AUGÉ Patrick
TOURNOIS	SEVALLE Yvon		VILLENEUVE Jacques

CONTENTIEUX	DAMERVALLE Alain	NARDONE Norbert	CANNONE Marie-Laure – NARDARI Yves
DISCIPLINE SÉNIORS	RIEUX Jean-Louis		DAMERVALLE Alain - NARDIN Roland – NARDONE Norbert – STEFANI Serge – HUART Philippe – ESTRADÉ Céline – DARNAUD Corentin – ROZES Michel - PEDARROS Robert.
DISCIPLINE JEUNES	COUPAT DAVID		CANNONE Marie-Laure – ALONSO Marcel – NARDARI Yves – NAYLIES André – CAYRE Sonja – SERVANT Maïté.
APPEL	BENECH Henri	MIRANDA Antoine	ALBINET Florence - BORTOLUSSI Mario – GUILLARD Pierre - MILHEAU Henri – ROSELLA Pierre .
INSTRUCTEURS	RAKOTOVOALAVO Norbert – SANARENS Didier – BRUGIER Jacques - RAGOINETTI Marc		